Zeitschrift: Le pays du dimanche Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 3 (1900)

Heft: 115

Artikel: Abornement de la prévôté : de St.-Ursanne, des Montbovarts commune

de Montfaucon a Sceut

Autor: Moine, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249781

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tion qu'ils abandonnent la chasse pour avoir les 17 articles proposés. Il fallait à celà le consentement du prince et des grands chanoines d'Arlesheim. Celà a été fait le 17 juin 1765.

Item on a béni l'hopital et la chapelle le 21 juin. Le même jour, on y a dit la messe pour la première fois : elle a été célébrée par notre curé, Messire Lambert, un vendredi. Il tomba de la pluie ce jour-là.

Item les premières personnes qui ont été admises à l'hôpital, comme bourgeois incommodés ou malades sont : la veuve Munck veuve du potier d'étain d'ici, la veuve du chaudronnier Crétin, et la fille de Liégein d'ici. En voilà donc trois qui sont entrés à l'hôpital, le 23 juin 1765.

Item L'hoste le cueset (tonnelier) et son frère le tailleur sont partis d'ici, pour faire leur tour de France le 27 juin, un jeudi à cinq heures du

Item un garçon de Chaffoix en Comté est venu se marier ici avec une fille du côté de Vaufrey un lundi, le 1er juillet 1765 autour de sept heures du matin.

Item notre nouveau curé Messire Ballanche a pris possession de la paroisse d'ici le 29 juin 1765, fête de St-Pierre, un samedi. Il prit possession du titre de St-Michel le 1er juillet suivant, et celà, en place de Messire Lambert notre ancien curé, qui est hors d'âge pour faire son service, car il est vieux.

Item un domestique de Cornol, nommé Mouche, natif de Miécourt, voulant lâcher un filet d'eau au bord de la rivière, devant le faubourg, vis-à-vis du jardin des demoiselles Bassang, se laissa tomber dans la rivière, et se cassa la tête : il mourut sur le coup, le lundi 15 juillet entre midi et une heure.

Item un verrier nommé Robichon, du côté de Besançon, est décédé chez Gaudin, le 17 juillet 1765 un mercredi, autour de 3 à 4 heures du matin.

Item le R. P. Crevoisier capucin, est décédé au couvent de Porrentruy le 23 juillet. un mardi, sur les sept heures du soir.

Item un homme du côté de la Terratte est décédé ici le 29 juillet, chez les Merguinattes du haut de la ville, un lundi sur les sept heures du

ltem Joseph Chopay apprenti, est parti d'ici sans être allibéré de la profession de cordonnier, le dimanche 4 août 1765.

Item Antoine perruquier s'est marié avec la Guélai le jeudi 8 août à onze heures du matin.

Item Lafleur, d'Orange, est décampé de Porrentruy autour du 8 août 1765, après avoir fait bien des dettes.

(A suivre.)

- Je suis guéri! Je suis guéri! Magnificat anima mea Dominum.

On faisait haie des deux côtés du paralytique, dont les membres avaient retrouvé la vie; on l'acclamait au passage.

Puis, on se remit à prier la puissante et clémente Vierge, celle qui rend la parole aux muets, la lumière aux aveugles.

Pour la troisième fois, on plongeait Yvan dans la source: il ne parlait plus, son attente, son espoir, ne se trahissaient que par la pâleur de son visage et le cercle de bistre estompé sous ses yeux.

Une dernière fois son regard se leva vers le ciel; puis, doucement, il dit au brancardier, qui soutenait, dans l'eau, son pauvre corps si frêle :

- La Vierge ne veut pas me guérir en ce moment. Le miracle se fera à l'heure de la procession.

Et, silencieusement, il reprit ses vêtements Quand Marie-Alice le revit si pâle, et de nouveau allongé sur le chariot, elle se mit à fondre en larmes. Sans se l'avouer, malgré

Abornement de la Prévôté

DE ST-URSANNE, DES MONTBOVATS COMMUNE DE MONTFAUCON A SCEUT

Je vous ai envoyé, pour le Fays du dimanche en juin 1898, (voir les nºs 25-26-27), l'abornement des Franches-Montagnes, côté Est, avec la note des bornes qui sont restées debout jusqu'à nos jours.

Aujourd'hui, comme complément, je vous envoie la note des bornes qui formaient l'ancienne limite de la Prévôté de St-Ursanne depuis les Montbovats jusqu'à l'angle sud-ouesí de la commune de Sceut. Ces bornes disparaissent petit à petit. et les érudits qui portent intérêt à ces sortes de souvenirs, de même que les cultivateurs qui parcourent quotidiennement ces parages et rencontrent ces vieilles pierres, accueilleront avec plaisir cette nouvelle liste que je dois aux soins de M. Etienne Jolidon à Surmoron.

A partir de la borne à trois angles, placée à côté de la petite sontaine intarissable des Montbovats, à peu de distance du chemin qui conduit au Bois-Rebetez et qu'on appelle aussi le Pasde-fer, on trouve à 200 mètres une 1re borne ayant la forme de celle qui est près de l'Etoinez et qui porte le nº 25.

La 2c se trouve près du Clédard entre le pâturage dit « chez Honoré » et celui du Petit Montcenez. Elle paraît être d'un temps bien plus reculé. Elle est de forme carrée, les lettres sont en relief et elle porte près d'un bord le chiffre 1 et près de l'autre bord le chiffre 8. Ce qui ferait le nº 18.

La 3° se trouve près de la barre entre le pàturage Sous-la-Côte et le finage du petit-Montcenez. Elle a la même forme que la Îre, porte la lettre B et le chiffre 15.

Après celle-ci, il y en a une sur la hauteur au nord de la ferme du Creux, dans la limite du Gros-Montcenez, ayant la même forme que la précédente et 50 centimètres de hauteur. Il paraît qu'elle a été brisée et replacée. Elle porte le nº 13.

Dans la même limite. lieu dit Sur le Fief, de 200 à 250 mètres plus loin, il y en a une de 80 centimètres à 1 mêtre de hauteur, de forme cylindrique, de 25 centimètres de large avec un B dans un carré relevé comme sur toutes les plus anciennes. Elle porte le nº 12.

Au même lieu dit Sur-le-fief, près de la limite qui sépare les fermes du Creux et du Gros-Montcenez, se trouve celle qui porte le nº 11.

Plus loin, dans la limite du pâturage dit la

sa foi dispersée à tous les vents, tuée par le scepticisme, elle avait espéré.

Yvan la regarda d'un œil triste, cependant, toujours rempli d'espoir et d'une voix très douce il murmura:

Mère, pourquoi pleurer ? si l'heure du miracle n'est pas encore venue, elle sonnera.

Le chariot fut roulé jusqu'à l'hôtel. La mère et le fils se firent servir à déjeuner; la table était dressée sur une terrasse. d'où la vue était splendide. Tout en réparant leurs forces, ils regardaient la flèche de la Basilique s'élever toute droite vers les cieux. Elle semblait indiquer l'infini à la foule immense, massée au pied de l'église. C'était jour de grand pèlerinage; jamais on n'avait vu pareille multitude par les places, par les avenues : ce peuple bourdonnait et s'agitait comme les vagues de la mer.

A l'horizon, des teintes roses, d'une douceur inexprimable, se posaient sur les sommets des montagnes; puis descendaient sur leurs pentes. Jamais on aurait cru ces anti-

Biorne et de celui de la Combe, il y en a une de même forme que le nº 12 et porte le nº 9.

Dans la même limite, au pied de la forêt, à environ 100 mètres du chemin de Lajoux à la Combe et Surmoron, il y en a une qui paraît très vieille, portant seulement un B et le nº 8. Elle est renversée et déplacée d'environ 12 mètres. Elle a un mètre 60 de long.

En traversant le dit chemin, qui se trouve au bas de la Combe, on arrive à celle qui est au bas du pâturage de Sur-les-Roches. Elle porte la lettre B et le nº 7. Elle est brisée à fleur du sol.

Dans le finage de Sur-les-Roches, à 100 mètres environ de la barre de Dos-les-Fontaines. est une borne qui porte les mêmes lettres que les autres et le nº 5

Une autre est à 200 mètres environ de la précédente et à 100 mètres de la maison de Dosles-fontaines sans autre marque que la lettre B.

Voilà ensuite une borne remarquable. C'est un bloc de rocher. Il se trouve dans le pâturage communal de Saulcy à environ 200 mètres de l'étang de Bollement. Sur 2 côtés ce rocher singulier porte les lettres B et S-U et une croix; sur les 2 autres côtés le chiffre 1. Il a environ 2 mètres de hauteur sur 3 de chaque face. C'est. paraît-il, le point de départ des chiffres.

Près du chemin de Bollement à Saulcy, lieu dit bas-de-la-Creuse, on voit une autre borne de forme carrée et paraît très vieille comme la 2° citée ci-dessus. Elle porte le chiffre 2 près du

La suivante, qu'on appelle Borne du ciel, est à 200 mètres de la dernière à l'angle des communes de Sceut et de St-Brais et à la limite de Saulcy. Elle est de 1 1/2 mètre de hauteur et paraît faire embranchement de limite. Elle est à 3 angles arrondis de 30 cent/mètres de chaque face. Elle est pointue dans le haut. Elle ne porte point de lettres, mais trois chiffres 1 posés de cette manière 1,11, cad. n° 3, et la date de 1615.

Depuis cette borne du ciel, un embranchement de limite se dirige du côté sud-est Il se trouve encore 2 bornes sur le pâturage de Saulcy et une près de la ferme dite la Seigne, non loin des Cerniers de Rebeuvelier. Ces bornes sont toutes carrées et très vieilles.

On peut dire que, puisqu'à 3 endroits, ces bornes de limites sont à 200 mètres l'une de l'antre et que d'autre part il manque quelques nºs. il y en avait primitivement tous les 200 mètres. Cette limite générale ne traverse de chemin aboutissant à Surmoron qu'au dessus de la maison de la Combe, presque à l'entrée des combes de Lajoux.

A partir de la Borne du ciel, (où sesprend un embranchement de limite vers Bellelay), on

ques Pyrénées, aux cimes de neige, capables d'une telle beauté.

Yvan éloigna son assiette; l'appétit lui manquait. Allongé sur une chaise longue, au bord de la terrasse, une main posée sur la pierre, l'infirme se détachait sur le ciel bleu. Le soleil produisait derrière sa tête l'effet d'un nimbe d'or.

Marie-Alice le regardait avec une infinie pitié, une indicible tendresse; puis, pour lui cacher son émotion, elle détournait les yeux et les portait sur les voyageurs allant et venant à l'hôtel.

Et. soudainement. son visage se contracta; et, très pâle, elle murmura :

- C'est lui!... Mais c'est lui! O Dieu! qui aurait pu penser que je le rencontrerais ici?

Un élégant touriste se dirigeait vers l'hôtel : c'était un homme d'apparence jeune encore, malgré ses quarante ans bien sonnés. Il était blond, avec des yeux bleus, légèrement railleurs. Il était en joyeuse compagnie, et s'avançait souriant et dégagé. On devinait aisément, par ses paroles, qu'en villégiature arrive en suivant la même direction aux fameuses Roches dites « les deux sœurs », situées dans la combe de Sceut et qu'on appelle encore

aujourd'hui Entre-les-Roches.

Depuis les rochers des deux sœurs, l'ancienne délimitation de la Prévôté de St-Ursanne se dirige sur la Roche de Sceut, toujours citée dans les vieux écrits. De là elle tirait sur la montagne de Montruesselin à la pierre ou roche de l'autel, près des fermes de la Combe-Chavat et du Malrang, puis à la Noire-fontaine. au Sapin de Montgremay et en suivant la montagne à la fontaine près l'Ecluse de Bremoncourt, puis à borne du Bail. à celle de Burnevillers. à celle de Surmont. puis à Clerbey. à l'épine de Montfaucon pour revenir à la fontaine des Montbovats.

Le village des Serrains -(Sorores, selon une étymologie inadmissible), n'a jamais formé la limite de cette prévôté et l'on n'a point vu à son entrée les deux Roches monumentales et sœurs. dont il est parlé dans l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle de M. Trouillat. (voir vol. I page 452). Les bornes encore debout de nos jours, de même que les écrits qui nous restent, sont maintenant comme par le passé, des témoins sûrs dont il n'est pas possible de s'écarter sans tomber dans la fantaisie.

J. MOINE,

Curé de Montfaucon.

Une grève gigantesque

La grève gigantesque qui sévit dans les bassins houilliers de Bohême, de Moravie et de Silésie devient une calamité pour l'Autriche tout entière. Les approvisionnements n'existant plus. la disette du charbon se fait sentir partout. Beaucoup de fabriques ont dû suspendre le travail ou restreindre leur production; faute de force motrice, l'éclairage et la traction électrique des villes subissent chaque jour de nouvelles entra-

Et la situation reste la même dans les charbonnages. Patrons et mineurs font preuve d'une égale tenacité, et les fonctionnaires envoyés sur les lieux par le gouvernement, en vue de la conciliation, n'ont obtenu jusqu'à présent aucun résultat appréciable. Voici les points essentiels des réclamations

des ouvriers :

à Cauterets, il était venu à Lourdes pour s'y amuser et rire un peu de l'aspect d'un grand

Quelle étrange coïncidence allait réunir, sous le même toit, le père et la mère d'Yvan! car c'était bien le comte de Rouloff: les yeux de Marie-Alicene l'avaient pas trompée. Puis, elle reconnaissait sa voix tout à la fois hautaine et joyeuse. Le comte com-

mandait à l'hôtelier

Préparez un déjeuner de choix.

Et s'inclinant vers ses amis et vers deux jeunes femmes, tous en costumes de bicy-

Je crains que la table ne se ressente de l'affluence des pèlerins. Vous pardonnerez si le menu est incorrect et insuffisant.

Et il ajouta, se tournant vers l'hôtelier,

respectueusement incliné:

Tout ce que vous avez de meilleur, et surtout ne mettez, sur la table, que des vins de grands crus.

Il n'était pas changé, ce croqueur de millions; il ne se refusait rien, même quand sa bourse était vide.

(La suite prochainement.)

1º Journée de huit heures, y compris le temps employé à se rendre dans les puits et à en sortir.

2º Augmentation de 20 º/o des salaires, avec fixation d'un salaire minimum suivant les catégories d'ouvriers.

3º Paiement des salaires par semaine et non

plus par mois.

4º Délivrance annuelle et gratuite de trente quintaux métriques de charbon à tout ouvrier entretenant un ménage.

5º Interdiction de renvoyer un ouvrier sans

le consentement préalable de la corporation. 6° Reconnaissance du 1° mai comme jour de fète des travailleurs.

7" Règlementation des punitions applicables

8º Paiement du salaire intégral aux ouvriers qui, occupés dans les puits, sont appelés à tra-

vailler à la surface.

La plupart des directions minières ont répondu par une fin de non-recevoir catégorique à ces réclamations. Mais la profonde perturbation causée par la grève encourage les ouvriers à la résistance, et l'on peut se demander, en présence d'une situation qui s'aggrave d'heure en heure, lequel des deux camps capitulera le premier.

Poignée de recettes

Les cheveux. - Si nous parlions un peu de ce léger et gracieux trésor, la chevelure. dont la perte fait pousser tant de soupirs et d'inconvénients ? Qui croirait que l'ortie est régénératrice de la chevelure. C'est du moins M. le curé Kneipp qui le dit. Voici son mode d'emploi : On hache bien fin 200 grammes de racines d'ortie, on les fait bouillir pendant une demi-heure dans un litre d'eau et un demi litre de vinaigre. On se sert de cette décoction pour se bien laver la tête avant d'aller se coucher. Ce doit être un moyen efficace d'empêcher la chute des cheveux. de faire repousser ceux dont la racine n'est pas détruite.

D'autre part voici une pommade dont on dit beaucoup de bien et qu'on applique sur le cuir chevelu:

Soufre précipité	1.					1	gramme.
Résorcine						50	centigmes
Acide salicylique						25	
Teinture de benj	join					50	
Vaseline						30	grammes.
Ou bien faire d	es	fric	tio	ns	avec	le	mélange
suivant :							

					/
Résorcine				6 9	gramme
Chloral hydraté				10	
Acide tannique			•	10	
Teinture de ben	join	•		4	
Huile de ricin .				10	_
Alcool				200	<u> </u>

Traitement de la sciatique par l'eau chaude. - D'après le D' Siegrist. de Zurich, on pourrait obtenir de bons résultats dans la sciatique aiguë par l'usage de compresses imbibées d'eau chaude.

Voici comment on procède ?

Le malade étant couché sur le côté, de facon que la région atteinte soit bien à découvert, on applique sur les parties douloureuses un linge préalablement plongé dans l'eau à 50 ou 60 degrés centigrades et légèrement exprimé, qu'on recouvre d'abord d'une flanelle, puis de plusieurs couches de papier pour maintenir la chaleur et la compresse. S'il s'agit de sujets trop sensibles, on interpose une flanelle entre la peau et la compresse. Dès que cette dernière s'est refroidie, ce qui se produit au bout de 10 à 15 minutes. on la change et l'on continue ainsi durant une à deux heures. Les séances de ce genre sont rérépétées trois ou quatre fois par jour.

Bouchage des fentes dans les planchers. On recommande d'employer la pâte suivante.. On déchire des journaux en petits morceaux et on les laisse baigner dans de l'eau toute une nuit; on les fait bouillir ensuite deux ou trois heures en les brassant, en les secouant, de manière à séparer autant que possible les fibres et les transformer en une véritable pâte à papier, qui doit avoir consistance de pâte de farine épaisse. Pour 4 litres et demi de cette espèce de bouillie, on ajoute un peu moins de 500 grammes d'une autre pâte faite avec de la farine et de l'eau froide, puis un peu plus de 100 grammes de gélatine dissoute et, enfin. deux cuillerées à soupe d'alun grossier. On fait bouillir le tout durant dix minutes. Si les fentes du parquet sont particulièrement profondes, on laisse refroidir le mélange indiqué, on l'additionne d'un peu de platre de Paris. et l'on applique immédiatement.

Moyen de se préserver des taupes. — Ce moyen, dont l'indication est due à un horticulteur allemand. M. Siebenfreund, consiste dans l'emploi du goudron de houille ou coaltar. Pour empêcher les taupes d'entrer dans une platebande, on creuse tout autour une rigole de 20 centimètres de profondeur au fond de laquelle on met une ficelle commune bien imprégnée de goudron de houille, après quoi on remet la terre en place, l'odeur de cette matière fait fuir les taupes.

A quoi l'on reconnait le manque de chaux. - Parmi les divers signes auxquels on reconnaît qu'un terrain est dépourvu de chaux, on peut signaler la présence de certaines plantes acides, par exemple. le chrysanthème. L'apparition de ces plantes correspond au dépérissement des légumineuses, trèlle, etc. L'eau de drainage a une teinte brune, une consistance humifère; si elle est quelque temps stagnante, elle se recouvre d'une peau d'oxide de fer. Une terre très calcaire entre en effervescence si on en met dans un verre et qu'on l'arrose d'un acide. Plus l'effervescence est faible moins elle contient de chaux.

Abcès dentaires. - Lorsqu'un abcès pro venant d'une dent malade se montre à la gencive, on ne doit pas hésiter à le faire inciser : lorsque l'abcès siège sous la dent, au fond de l'alvéole dentaire, on doit également chercher le plus vite possible à donner issue au pus et sacrifier au besoin une dent en apparence encore saine. On évitera ainsi bien des complications.

Une fois l'abcès ouvert, soit spontanément, soit à l'aide du bistouri, il est bon de rincer, plusieurs fois par jour, la bouche avec :

Salol de chaque . . . 4 grammes. Menthol Chloroforme 3 grammes. Eau distillée . un demi-litre. On peut également employer l'eau dentifrice

antiseptique suivante :

Thymol. 50 centigrammes et borate de soude. 2 grammes, dissous dans un demi-litre d'eau de